

Réunion du Conseil d'établissement ***4 octobre 2022 – 19 h***

Étaient présent(e)s :

- Alicia Bayonas, parent
- Angélique Cadic, parent
- Valérie Coulombe, technicienne en service de garde
- Marie-Claude Fortin, directrice
- Isabelle Guimont, enseignante
- Dominique Lauzier, parent
- Anne Legault, parent
- Gabrielle Pelletier, enseignante
- Dominique Pouliot, directrice adjointe
- Geneviève Robichaud
- William Taillon, TES
- Camille Tremblay, psychoéducatrice

Étaient absent(e)s :

- Estelle Domingo, parent
- Julie Fortin, enseignante

1. Mot de bienvenue, présentation des membres et liste de distribution

Madame Fortin souhaite la bienvenue à tous.

2. Vérification du quorum

Madame Fortin constate le quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ-22-23 – R1 L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Dominique Lauzier.

4. Inscription à la période de questions du public

Mme Lauzier se questionne si la plate-forme aidersonenfant.com est disponible cette année.

5. Suivis et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2022

Voici les suivis au procès-verbal du 6 juin 2022 :

- Point 12 : pour ce point Mme Fortin va nous donner des nouvelles du bilan de la concentration patin lors du point 14. Prévisions budgétaires de la présente séance.

CÉ-22-23 – R2 Il est proposé par Valérie Coulombe d'adopter le procès-verbal du 6 juin 2022.

6. Élection : présidence et vice-présidence

Mme Fortin invite les gens à proposer d'autres membres ou à se proposer à titre de président et de vice-président. Mme Legault nous fait part en quoi consiste le rôle de la présidence. Mme Anne Legault se propose à la présidence. Mme Alicia Bayonas se propose à la vice-présidence. Les deux personnes sont élues par acclamation à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'établissement.

7. Dénonciation d'intérêts

Mme Legault nous explique en quoi consiste le formulaire de dénonciation d'intérêts et nous invite à le compléter ainsi que celui de la Fédération des comités de parents pour les parents membres.

8. Règles de régie interne

Mme Fortin nous explique les règles de régie interne. On propose de modifier le terme « Commission scolaire » par « Centre de services scolaire ». On propose d'enlever le point 6.1.2 concernant le point « Informations des membres ».

CÉ-22-23 – R3 Il est proposé par M. William Taillon d'adopter la résolution # CÉ-22/23-03, modifiant les règles de régie interne.

9. Questions du public

Mme Lauzier a demandé si la plate-forme aidersonenfant.com était disponible encore cette année. Mme Legault nous informe qu'elle a reçu récemment la facture pour cette année. La plate-forme sera accessible dès que le paiement sera effectué. On propose d'ajouter l'information sur la page Facebook de l'école, dans le prochain Marie-Renouard raconte et dans l'Info-MR.

10. Calendrier des rencontres et échéancier du CÉ

Mme Fortin nous présente le calendrier des rencontres et l'échéancier du CÉ. Les membres sont sondés sur les dates des prochaines rencontres.

CÉ-22-23 – R4 Le calendrier et l'échéancier des rencontres du CÉ sont adoptés par Mme Gabrielle Pelletier tel qu'annoncé.

11. Formation, pouvoirs et responsabilités du conseil

Mme Legault nous informe de la formation pour les membres du conseil. Elle suggère aux membres d'aller voir avant chaque séance les points à l'ordre du jour pour visionner les capsules correspondantes aux points traités. Les capsules sont plus générales et les fiches sont plus descriptives. Elle nous explique la signification des termes « pour information », « pour consultation », « approuver » et « adopter ».

12. Programme de soutien à la mobilisation en matière de sécurité routière

Mme Legault nous explique en quoi consiste le programme de soutien à la mobilisation. C'est un projet sur 5 ans et nous en sommes à la 3^e année. À l'an 1, nous n'avons pas eu le temps de présenter un projet. À l'an 2, nous avons présenté un projet relatif à la visibilité, des bannières mauves et des silhouettes d'enfants ont été achetées. Les bannières ont été installées. Il reste un budget de 800 \$ qui n'a pas été utilisé l'an dernier. On propose d'acheter des dossards fluorescents qui sont au coût de 50 \$ chaque unité et pour la semaine thématique de sensibilisation des élèves marcheurs, peut-être d'avoir un brassard réfléchissant. La zone du débarcadère et la zone de la butte sont problématiques.

Cette année, nous devons déposer le projet pour le 30 novembre. Un comité composé de Mme Legault, Mme Coulombe, Mme Tremblay en collaboration avec Mme Pelletier, Mme Cadic ainsi que M. Charles Malenfant en tant que collaborateur se réuniront pour présenter un autre projet cette année.

13. Budget du CÉ pour 2022-2023

Un budget de 250 \$ est alloué pour le CÉ. Mme Legault propose de l'utiliser pour le souper de la dernière rencontre en juin prochain.

14. Prévisions budgétaires

Lors de la dernière rencontre, on annonçait terminer l'année avec un déficit, mais nous avons finalement eu un surplus de 29 110 \$. Mme Fortin nous explique les grandes lignes du budget. Elle nous informe que le budget a été centralisé par les STNRI pour les TNI et les ordinateurs du personnel. On prévoit un surplus de 41 366 \$ pour cette année et en ajoutant le surplus de l'an dernier, on prévoit terminer l'année avec un surplus de 70 476 \$.

Mme Fortin nous fait un bilan de la concentration patin. L'an dernier nous avons 15 patineurs, nous avons eu 23 057 \$ de revenus, 13 602 \$ en dépenses. À cela, nous avons dû payer 7 441 \$ qui correspond à la moitié de la facture de l'aréna. Nous avons eu un déficit de 9 663 \$ l'an dernier. Cette année, nous avons 16 patineurs, nous avons 24 455 \$ en revenus, 28 140 \$ en dépenses d'autobus, 10 400 \$ pour les entraîneurs et environ 15 000 \$ pour l'aréna. Nous prévoyons pour 2022-2023 un déficit de 29 000 \$. Les solutions proposées sont, entre autres, de déménager la concentration dans une école près de l'aréna Marcel-Bédard pour ainsi éliminer les frais de transport. Des options sont envisagées avec les responsables du patin.

CÉ-22-23 – R5 Il est proposé par Mme Isabelle Guimont d'adopter les prévisions budgétaires telles que déposées.

15. Projet éducatif

Mme Fortin nous explique que cette année, on révise le projet éducatif. Un membre du comité de pilotage sera invité à accompagner la direction. L'analyse du sondage aux parents et des membres du personnel se fera au mois d'octobre. En novembre, on examinera la vision et les valeurs. En janvier, nous analyserons nos taux de réussite et en mai les enjeux de réussite.

16. Sorties éducatives

Mme Fortin nous présente le tableau des sorties éducatives. Nous avons aussi l'option d'utiliser le transport en commun pour nous rendre à une activité. Les frais de transport ayant considérablement augmenté, nous pourrions envisager d'utiliser les services du RTC en les appelant à l'avance et en réservant des billets.

CÉ-22-23 – R6 Il est proposé par Mme Geneviève Robichaud d'adopter les sorties scolaires avec les modifications suivantes : on aurait dû lire 4,50 \$/élève pour le coût de l'activité Ma maison au musée de la civilisation du 1^{er} février, on aurait dû lire 4,50 \$/élève pour le coût de l'activité Ma maison au musée de la civilisation du 3 février et on aurait dû lire 6,20 \$/élève pour le coût du transport, on aurait dû lire 7,60 \$/élève pour le coût de l'activité Les contes dans l' panier (Mme Prune), et on aurait dû lire 12 \$/élève pour le coût de l'activité Imaginarius du 9 juin.

17. Calendrier des contenus en éducation à la sexualité

Mme Fortin nous présente le contenu en éducation à la sexualité.

CÉ-22-23 – R7 Il est proposé par Mme Angélique Cadic d'adopter la planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité avec la modification suivante, il faudrait lire dans la colonne 1^{re} année : Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales que ce contenu sera traité à la 2^e étape et non à la 3^e.

18. COPS

Mme Fortin nous explique la signification des COPS qui est le contenu en orientation professionnelle et scolaire. Ce sont des ateliers qui seront présentés en 5^e et 6^e année pour les préparer pour le secondaire et les aider à mieux se connaître et faire des choix pour l'avenir.

CÉ-22-23 – R8 Il est proposé par Mme Camille Tremblay d'adopter le contenu en orientation professionnelle et scolaire (COPS).

19. Normes et modalités

Mme Fortin nous explique les normes et modalités. Les dates des examens du ministère de l'Éducation pour les élèves de 4^e et 6^e année n'ont pas encore été publiées.

CÉ-22-23 – R9

Il est proposé par Mme Dominique Lauzier d'adopter les normes et modalités avec les modifications suivantes : on aurait dû lire pour le 1^{er} cycle pour les arts plastiques, enlever la compétence arts à la 1^{re} étape pour la 1^{re} et 2^e année et pour l'éthique et culture religieuse, on aurait dû lire à la 1^{re} étape éthique seulement et à la 2^e étape culture seulement pour la 1^{re} année et pour la 2^e année, on aurait dû lire éthique seulement à la 1^{re} étape.

20. Communications

a) Présidence

Mme Legault nous fait part qu'elle souhaite que la belle collaboration au sein du conseil se poursuive.

b) Direction

Mme Fortin nous donne quelques nouvelles de l'école.

- Le début d'année s'est bien déroulé et les cibles d'apprentissage et le projet d'aide à la classe aussi.
- Nous tenons à remercier Mme Sylvie Collin pour sa collaboration pour le secrétariat. Une nouvelle secrétaire arrive demain et ce sera Mme Marie-Ange Pailleux.
- Le 1^{er} défi Valorise-Action s'est déroulé avec succès.

c) Représentant au comité de parents

La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 5 octobre prochain.

d) Technicienne en service de garde

Mme Coulombe nous donne quelques nouvelles du service de garde.

- Le service de garde dénombre 25 postes et les 2 postes vacants ont été comblés. Nous avons des éducatrices avec beaucoup d'expérience et la plupart ont été reconduits pour cette année.
- La tarification a été modifiée par les montants prédéterminés par le Ministère.
- Les sessions d'ateliers d'arts plastiques et culturelles se tiendront les mardis et les jeudis du 7 novembre au 16 décembre.
- Écollation est de retour et débutera le 24 octobre prochain.

- La séparation des dîners en deux se passe bien. Il y a une période de travail pour les enseignants dans leur classe et l'autre partie est occupée par les élèves et leur dîner. Le 100^e jour, soit le 25 janvier 2023, l'horaire sera inversé.

e) Représentant des autres membres du personnel

Aucune communication.

f) Membres de la communauté

Aucune communication.

21. Mandats

Les prochains mandats sont les suivants :

- Publiciser la plate-forme aidersonenfant.com.
- Tenir la prochaine rencontre du comité de la sécurité routière.
- Inviter les parents sur la page Facebook.
- Camille Tremblay et Gabrielle Pelletier noteront leurs observations pour le transport.
- Faire la formation obligatoire sur la Loi 40 si ce n'est pas déjà fait et lire l'ordre du jour de la prochaine rencontre pour visionner les capsules correspondantes et noter s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour.

22. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le 6 décembre 2022 en présentiel dans la classe de Mme Mélanie Bernier.

23. Levée de l'assemblée

CÉ-22-23 – R10 Mme Valérie Coulombe propose la levée de la séance. La rencontre se termine à 21 h 15.

M^{me} Anne Legault, présidente

M^{me} Pascale Bélanger, secrétaire